Mot du maire

L'hiver s'achève et peut-être la pandémie, du moins on l'espère tous. Les deux dernières années n'ont pas été faciles sur plusieurs aspects de nos vies.

Au niveau municipal, cette période en fut une de grande réorganisation. En effet, le départ à la retraite pour quelques-uns ainsi que les changements d'orientation de carrière pour d'autres expliquent la difficulté de rejoindre le personnel et le délai de réponse éprouvés par les citoyens. De ce fait, nous avons donc une nouvelle équipe administrative.

Cette nouvelle équipe est formée de Mme Nadia Lavoie à la direction générale. Mme Lavoie possède 8 ans d'expérience comme directrice générale dans une autre municipalité. Elle est déjà en poste de façon progressive depuis le mois de janvier dernier. Dans les prochaines semaines, elle sera à temps plein avec nous. Nous avons aussi engagé une nouvelle adjointe administrative, Mme Emilie Robillard qui est en poste depuis la fin décembre. De plus, suite au congé de notre directeur des travaux publics, c'est M. Daniel Picard qui occupe le poste, et ce, depuis le 4 avril dernier. Pour terminer, en juin 2021, nous avons accueilli M. Alain Guimond comme inspecteur municipal.

Nous sommes désolés des désagréments que tous ces bouleversements au cours des deux dernières années ont pu vous causer. Soyez assurés que la priorité de cette nouvelle équipe est d'être à l'écoute et disponible.

J'en profite pour souhaiter à cette nouvelle équipe la bienvenue au sein de notre organisation municipale.

Francis St-Pierre, maire

Séance du conseil municipal 2022

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Salle du conseil au 318, rue Principale Ouest.

Lundi, 4 avril 2022, 20 h

Lundi, 9 mai 2022, 20 h

Fériés

Les bureaux de la municipalité seront fermés en raison du congé de Pâques

Vendredi, 15 avril 2022

Lundi, 18 avril 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Madame Anick Blouin

Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers

Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault

Nous joindre:

Bureau municipal	418 723-2816
Télécopieur	418 723-0436
Salle polyvalente	418 724-0900
Bibliothèque	418 724-0821
Centre communautaire	418 723-1747
Service des loisirs	418 725-5389
Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Francis St-Pierre

Greffière-trésorière/Directrice générale

Nadia Lavoie

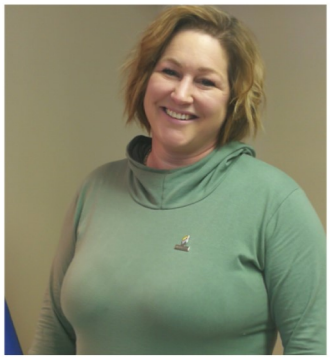

Conseillère au poste #1

Anick Blouin

Développement économique
et touristique

anickblouin@stanaclet.qc.ca

Conseiller au poste #2

Jean-Denis Bernier

Urbanisme

jeandenisbernier@stanaclet.qc.ca

Conseiller au poste #3

Simon Dubé

Voirie
Comité du patrimoine
simondube@stanaclet.qc.ca

Conseillère au poste #4

Vanessa Lepage-Leclerc

Jeunes

vanessalepageleclerc@stanaclet.qc.ca

Conseillère au poste #5

Mélanie Desrosiers

Famille

melaniedesrosiers@stanaclet.qc.ca

Conseillère au poste #6

Stéphanie Arsenault

Environnement et embellissement
Comité d'embellissement
stephaniearsenault@stanaclet.qc.ca

L'URBANISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!

NOUS RECEVONS BEAUCOUP DE PLAINTES D'ANIMAUX :

Nous tenons à vous rappeler que tous les chiens demeurant sur le territoire de la municipalité doivent avoir obtenu une licence d'identification au coût de 18 $, le chien doit porter sa médaille. Cette licence doit être renouvelée chaque année et n'est pas remboursable en cas de décès, de perte ou de revente dudit chien, ainsi vous devez informer la municipalité du départ de votre animal ou d'un déménagement afin de retirer la licence de votre compte de taxes ou pour éviter de recevoir une facture chaque année. Il est aussi important que vous sachiez que le nombre de chiens permis par unité d'habitation est de deux (2) si vous résidez dans le périmètre urbain et de trois (3) à l'extérieur. Si vous dépassez ce nombre, vous êtes donc considéré comme un **« chenil »** et cet usage est permis seulement dans certains secteurs de la municipalité qui sont définis à la grille du règlement de zonage et vous devez avoir obtenu certaines autorisations et respecter les exigences règlementaires en vigueur.

Tout animal chien, chat, poule urbaine, lapin gardé à l'extérieur d'une unité d'habitation ou ses dépendances doit être tenues ou retenues au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain de cette unité d'habitation.

Si vous constaté la présence d'animaux errants sur votre propriété, je vous invite à prendre quelques photos, avec dates si possible, et nous faire parvenir le tous par courriel, et ce, afin que nous puissions prendre les actions nécessaires afin de régulariser la situation.

Je vous rappelle, pour ceux d'entre vous qu'il le désire, que les règlements d'urbanisme sont disponibles sur le site de la municipalité pour consultation dans l'onglet services aux citoyens (aménagement du territoire, urbanisme et environnement). Car l'urbanisme c'est l'affaire de tous.

Je suis disponible sur rendez-vous, maintenant en présentiel, à tout questionnement d'urbanisme du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Pour prendre un rendez-vous, communiquez avec moi par téléphone au 418 723-2816 poste 104 ou par courriel à **inspection@stanaclet.qc.ca.**

Pour vos demandes de permis et certificats aller sur le site *www.stanaclet.qc.ca* Service en ligne un formulaire est disponible.

Alain Guimond,
Votre : inspecteur en bâtiment et en environnement

Vous êtes photographe amateur, passionné par la beauté de votre municipalité ? Vous avez pris une ou plusieurs belles photos et souhaitez les partager afin que la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard puisse les publier dans ses différents outils de communication ?

Dans ce cas, acheminez-nous vos photos, au gré des saisons et des inspirations, en nous les transmettant par courriel à municipalite@stanaclet.qc.ca en indiquant votre nom et l'endroit de la prise à St-Anaclet.

*En nous transmettant vos photos, vous nous donnez le droit de les utiliser à tout moment.
**Nous nous gardons le droit de publier ou non les photos reçues.

Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie

Depuis 2012, nous distribuons des barils récupérateurs d'eau et nous désirons en offrir encore cette année. Ceux et celles qui désirent obtenir un baril pour la somme de 25 $ doivent téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 poste 100 ou écrire à municipalite@stanaclet.qc.ca. Une facture vous sera émise la même journée et votre paiement confirmera votre réservation. Par la suite, nous entrerons en contact avec vous une fois que votre baril sera arrivé afin que vous puissiez le récupérer.

Faites vite, nous prenons les noms jusqu'au **10 avril 2022.**

Emplois d'été pour étudiants – Programme camp de jour et soccer

Pour être admissible aux offres d'emploi pour le camp de jour, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain et être inscrits aux études postsecondaires encore au moins pour une année (à moins que nous n'ayons pas assez de candidatures). Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux (2) étés pour le camp de jour et cela dans un but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITÉS	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités. Planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous sa responsabilité.	Avoir complété son secondaire et expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	Disponibilité, capacité de travailler en équipe, dynamisme, créativité et débrouillardise. Atouts : Formation en animation et en secourisme.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler à compter du **20 juin jusqu'au 12 août**. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 16,80 $/heure à raison de 35 heures par semaine.
Entraîneur (se) de soccer	Relevant du coordonnateur (trice) du soccer, le candidat (e) aura à entraîner et assister les jeunes lors des matchs et tournois. Il (elle) devra aussi faire parvenir l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents.	Être âgé (e) de 14 ans et plus. Réussir la formation d'entraîneur (euse) d'une durée de deux (2) jours et défrayée par la municipalité. Avoir une grande disponibilité.	Avoir une connaissance du sport et avoir le sens des responsabilités. Maturité, dynamisme, initiative, capacité d'animer. Être capable de travailler en équipe. Atouts : Formation en secourisme, posséder son attestation d'entraîneur.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler du **mi-mai jusqu'à la mi-août**. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 14,25 $/heure.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le mercredi 13 avril 2022 par courriel à clavoie65@hotmail.com ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

LOISIRS ET CULTURE

Camp de jour 2022

Chers parents,

Je suis très heureux de pouvoir vous annoncer que le camp de jour reviendra à la normale !!! Cet été, du **27 juin au 12 août**, nous allons revenir à 5 jours par semaine soit du lundi au vendredi avec l'option du service de garde. De plus, les inscriptions se feront, comme avant, en présence. Elles auront lieu au début du mois de juin, mais je n'ai malheureusement pas encore de date officielle. Cependant, afin d'avoir de plus amples informations, je vous invite grandement à venir rejoindre notre page Facebook

Camp de jour de Saint-Anaclet et de Neigette.

Au plaisir d'avoir la chance de retravailler avec vos plus petits !

Bryan Levesque, coordonnateur

ZUMBA®

Quand : Du 5 avril au 26 mai 2022

Jours : Les mardis et/ou jeudis

Heure : 19 h

Local : Service de garde de l'école des Sources

Coût : 12 $ à la fois
80 $ 1/semaine
140 $ 2/semaine

Places limitées, réservez dès maintenant!

Marie-Andrée, instructrice de Zumba Fitness

418 318-5909

SOCCER—Les Dragons

Pour plus d'information sur le début de la saison

Club de Soccer Les Dragons de St-Anaclet

BALLE-MOLLE FÉMININE DE RIMOUSKI

La ligue de balle-molle féminine de Rimouski (BMFR) est présentement à la recherche d'arbitres pour la saison 2022. Les parties auront lieu du lundi au jeudi soir, de début juin à la fin août, sur le terrain de St-Anaclet.

Les programmes doubles débuteront à 18 h 30 pour se finir à 21 h 30 alors que les programmes simples se jouent de 19 h 30 à 21 h. Les arbitres sont rémunérés 25$ par partie. Les candidats doivent bien connaître les règles du jeu de la balle-molle et être en mesure de les appliquer.

Toute personne intéressée peut contacter l'organisation de la ligue par la page Facebook (facebook.com/bmfrimouski) ou par courriel à l'adresse suivante : info@bmfr.sygaction.com.

MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

Le marché aux puces printanier se tiendra le **samedi 7 mai** prochain de **9 h à 16 h** au centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet.

Il est maintenant le temps pour les gens de Saint-Anaclet de réserver leur table au coût de **15 $ chacune.** Maximum de deux (2) tables par personne.

Les non-résidents pourront le faire à partir du mercredi 20 avril 2022, date de parution dans le journal l'Avantage.

Les personnes devront apporter leur inventaire le vendredi soir entre 19 h et 21 h. Ils pourront étaler leur marchandise le soir même ou le samedi matin entre 8 h et 9 h.

Les portes ouvriront pour la clientèle à 9 h. Pour info et inscription, communiquez avec Carl au 418 725-5389

ORGANISMES

Club 50 + de St-Anaclet

C'est avec un grand plaisir que nos activités ont pu recommencer peu à peu depuis le 15 février dernier.

- Vie active : les mardis de 9 h 30 à 10 h 30
- La pétanque : les mardis à 19 h
- Le baseball poche et la WII : les jeudis de 13 h 30 à 15 h

DATES IMPORTANTES

- Assemblée générale annuelle : 21 avril 2022 à 19 h 30
- Brunch de la fête des Mères : 8 mai 2022 à 11 h (Plus d'information dans les semaines à venir)

Les gens sont très fiers de se rencontrer à nouveau et de socialiser.

Votre Club a **50 ans** d'existence cette d'année et est très fier de toujours être présent dans le milieu anaclois.

FCADEQ
Carrefour des 50 ans et plus de l'Est du Québec

Lise Brillant, présidente

Nouveau mode de communication au lac à l'Anguille

Un nouvel outil de communication, avec les résidents habitant au lac à l'Anguille et ses environs, est maintenant opérationnel. Ce mode de communication sera aussi utilisé auprès de toutes personnes et organisations intéressées à la protection de l'environnement des lacs et des ressources hydriques.

Une nouvelle adresse courriel* servira exclusivement à transmettre les communications sociales de l'association. Toute personne aura la possibilité de réagir par des commentaires, des suggestions ou des questions et ainsi nous aider à trouver de meilleures idées. Le système sera géré par deux personnes du CA, soit Damien Lemay assisté de Diane Gagnon.

Pour vous inscrire, communiquez avec nous au moyen de l'adresse courriel* **amilacanguille@telus.net**

L'adresse courriel apela.st.anaclet@gmail.com servira exclusivement aux relations d'affaires.

André Lévesque, président

Jour de La Terre

Puisque le vendredi 22 avril est le Jour de la terre, L'Afeas de St-Anaclet a décidé de modifier l'horaire de sa réunion mensuelle afin de souligner ce jour.

Pour l'occasion, le public est invité à participer à un café-rencontre en la salle Réal-Lamontagne dès 18 h 30, alors que nous aurons des personnes qualifiées pour nous apprendre à fabriquer des bombes de semences et également, nos propres produits de nettoyage. C'est un rendez-vous. Activité gratuite, ouverte au public.

Raymonde Vandal prés. Afeas St-Anaclet

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».